

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version 1.1 Date de révision: 05/14/2026 Numéro de la FDS: S00007633052 Date de dernière parution: 10/04/2021 Date de la première parution: 10/04/2021

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MEDALLION FUNGICIDE  
Code de conception : A17856B

Produit Numéro d'enregistrement : 31528  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Syngenta Canada Inc.  
Adresse : 140 Research Lane, Research Park  
Guelph ON N1G 4Z3  
Canada

Téléphone : 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682)  
Fac-similé : 1-519-823-0504

Adresse de courrier électronique :  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-327-8633 (FAST MED)

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments étiquette SGH

Pas de pictogramme de danger, pas de mot indicateur, pas de déclarations sur les risques, pas de déclarations sur la sécurité requis.

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
fludioxonil	fludioxonil	131341-86-1	11.7925
propane-1,2-diol	propane-1,2-diol	57-55-6	$\geq 5 - < 10$ *
triéthylamine	triéthylamine	121-44-8	$\geq 0 - < 0.1$ *

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	:	Avoir le contenant, l'étiquette ou la fiche signalétique du produit en sa possession au moment de composer le numéro d'urgence, de communiquer avec un centre antipoison ou un médecin ou, encore, de se présenter à un établissement de soins médicaux.
En cas d'inhalation	:	Amener la victime à l'air libre. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Maintenir la personne au chaud et au repos. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
En cas de contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement à l'eau abondante. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Non-spécifique Aucun symptôme connu ou prévu.
Avis aux médecins	:	Aucun antidote spécifique n'est disponible. Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Moyen d'extinction - pour les petits incendies Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Moyen d'extinction - pour les grands incendies Mousse résistante à l'alcool ou Eau pulvérisée
Moyens d'extinction inadéquats	:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Le produit contenant des composants organiques combustibles, un incendie, dégagera une dense fumée noire formée de produits de combustion dangereux (voir chapitre 10). L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés de fluor
Autres informations	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version 1.1      Date de révision: 05/14/2026      Numéro de la FDS: S00007633052      Date de dernière parution: 10/04/2021  
Date de la première parution: 10/04/2021

égouts ou les cours d'eau.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter une combinaison de protection et un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre l'incendie.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conditions de stockage sûres : Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Pas de conditions spéciales d'entreposage requises.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admis-	Base
------------	---------	------------------------------------	---	------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version 1.1      Date de révision: 05/14/2026      Numéro de la FDS: S00007633052      Date de dernière parution: 10/04/2021  
Date de la première parution: 10/04/2021

			sible	
fludioxonil	131341-86-1	TWA	5 mg/m3	Syngenta
		TWA (Fraction inhalable)	1 mg/m3	ACGIH
propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT (Vapeur et aérosol)	50 ppm 155 mg/m3	CA ON OEL
		LMPT (aérosol)	10 mg/m3	CA ON OEL
triethylamine	121-44-8	TWA	1 ppm 4.1 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	3 ppm 12 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	0.5 ppm	CA BC OEL
		STEL	1 ppm	CA BC OEL
		VEMP	0.5 ppm	CA QC OEL
		VECD	1 ppm	CA QC OEL
		TWA	0.5 ppm	ACGIH
		STEL	1 ppm	ACGIH

### Mesures d'ordre technique

: LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION ET LA PROTECTION PERSONNELLE S'APPLIQUENT À LA FABRICATION, À LA FORMULATION ET À L'EMBALLAGE DU PRODUIT. CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES OU À LA FERME.

Le confinement et l'isolement sont les mesures de protection techniques les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

La portée de ces mesures de protection est fonction des risques réels liés à l'utilisation.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Au besoin, demander d'autres conseils sur l'hygiène du travail.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.  
Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.  
Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.  
Choisir les moyens de protection de la peau et du corps en fonction des exigences physiques du travail à effectuer.  
Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques doit toujours avoir la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuels.  
Ne pas hésiter à consulter des professionnels au moment de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

choisir l'équipement de protection individuel.  
Demander des conseils professionnels appropriés au moment de choisir de l'équipement de protection individuel.

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	suspension
Couleur	:	beige gris à gris vert
Odeur	:	Douceâtre
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	5 - 9 Concentration: 1 %w/v
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Méthode: Vase clos Pensky-Martens ne s'enflamme pas
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.06 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	610 °C
Température de décomposi-	:	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

tion

Viscosité

Viscosité, dynamique : 77 - 233 mPa,s ( 20 °C)

64 - 196 mPa,s ( 40 °C)

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

Tension superficielle : 39.4 mN/m, 0.1 % w/v, 20 °C

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucun raisonnablement prévisible.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Pas de décomposition si utilisé selon les indications.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies possibles d'exposition

Ingestion

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

### Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.59 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version 1.1      Date de révision: 05/14/2026      Numéro de la FDS: S00007633052      Date de dernière parution: 10/04/2021  
Date de la première parution: 10/04/2021

### Composants:

#### **fludioxonil:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

#### **propane-1,2-diol:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 20,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Lapin): 317,042 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

#### **triéthylamine:**

- Toxicité aiguë par voie orale : Évaluation: Ce composant/mélange est toxique après une seule ingestion.
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 7.22 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle): 580 mg/kg

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### Produit:

- Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Composants:

#### **fludioxonil:**

- Espèce : Lapin

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

Résultat : Pas d'irritation de la peau

### propane-1,2-diol:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

### triéthylamine:

Espèce : Lapin

Résultat : Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition

### Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

#### Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### Composants:

##### fludioxonil:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

##### propane-1,2-diol:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

##### triéthylamine:

Espèce : Lapin

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Produit:

Type d'essai : Test de Buehler

Espèce : Cobaye

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

#### Composants:

##### fludioxonil:

Espèce : Cobaye

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

### propane-1,2-diol:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### triethylamine:

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### Mutagénécité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

#### fludioxonil:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

#### propane-1,2-diol:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

#### triethylamine:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

### Cancérogénécité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

#### fludioxonil:

Cancérogénécité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénécité lors d'études chez des animaux.

#### propane-1,2-diol:

Cancérogénécité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénécité lors d'études chez des animaux.

#### triethylamine:

Cancérogénécité - Évaluation : Donnée non disponible

### Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

#### fludioxonil:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Pas de toxicité pour la reproduction

Aucun effet sur la lactation ou par l'entremise de celle-ci

#### propane-1,2-diol:

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction, Aucun effet sur la lacta-

## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

- Évaluation : tion ou par l'entremise de celle-ci

### triethylamine:

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction, L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

- Évaluation

Aucun effet sur la lactation ou par l'entremise de celle-ci

### STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

##### fludioxonil:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

##### propane-1,2-diol:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

##### triethylamine:

Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

### STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

##### fludioxonil:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

##### propane-1,2-diol:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

##### triethylamine:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

### Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

### Composants:

#### **fludioxonil:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

#### **propane-1,2-diol:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

#### **triéthylamine:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 30 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 5.4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 2.9 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h

### Composants:

#### **fludioxonil:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.23 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.7 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Americamysis): 0.27 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0.259 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0.077 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h

ErC50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.43 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.14 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.04 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d

EC10 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.018 mg/l  
Durée d'exposition: 116 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.035 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

NOEC (Americamysis): 0.018 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

### propane-1,2-diol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 18,340 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 19,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau)): 13,020 mg/l  
Durée d'exposition: 7 d  
Type d'essai: Essai en semi-statique

### triethylamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 36 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 9.8 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### Persistence et dégradabilité

#### Composants:

##### **fludioxonil:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Remarques: Persistant dans l'eau.

##### **propane-1,2-diol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

##### **triéthylamine:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **fludioxonil:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.12 (25 °C)

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **fludioxonil:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: immobile

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 25.9 d  
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)  
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

### Autres effets néfastes

#### Composants:

##### **fludioxonil:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : N'est pas persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).

Potentiel de perturbation endocrinienne : N'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne.

##### **triéthylamine:**

Résultats de l'évaluation PBT : N'est pas persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

et vPvB

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale.
- Emballages contaminés : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage.  
Vider les restes du contenu.  
Récipients à rincer 3 fois.  
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

- No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUDIOXONIL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui  
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

##### IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (FLUDIOXONIL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

Dangereux pour l'environnement : oui

Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(FLUDIOXONIL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui  
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(FLUDIOXONIL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(FLUDIOXONIL)  
Remarques : 1.45.1 Classe 9 exemption de la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger, si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

**Produits chimiques PBT au Canada** : Ce produit contient les composants suivants qui sont inscrits sur la LIS et qui sont classés comme substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) sous la LCPE: cyclotrasiloxane, octaméthyl-cyclopentasiloxane, 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-décaméthyl-

**NPRI Composants** : triéthylamine  
éthyl acetate  
éthane-1,2-diol

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Mentionnée sur ou conforme à la partie active de l'inventaire de la TSCA

CA. DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes. fludioxonil

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujétié à une déclaration de nouvelle activité importante.

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	: Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Syngenta	: Syngenta Limites d'exposition professionnelle
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / LMPT	: Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée  
Syngenta / TWA : Moyenne pondérée dans le temps

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 05/14/2026  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MEDALLION FUNGICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/04/2021
1.1	05/14/2026	S00007633052	Date de la première parution: 10/04/2021

---

CA / 3F